

# M. Brignano, Equinix : « le Cloud aussi demande des datacenters de proximité »

**Ecoutes de la NSA, développement du Cloud. On parle beaucoup de localisation des datacenters ces derniers mois. Quels sont les critères qui décident de l'emplacement d'un centre de données ?**

**Michel Brignano** : Si on parle des utilisateurs finaux exploitant leurs propres salles, le critère numéro un reste le coût. Ce qui peut pousser certaines entreprises à s'expatrier de Paris. Concernant les spécialistes de la location de salles comme nous, le premier critère reste la proximité de Paris, dans un endroit facilement accessible en transports. Car les allers-retours des clients dans nos datacenters sont incessants. Equinix dispose ainsi de quatre centres en région parisienne : Roissy, l'implantation historique, Saint-Denis,



avec un campus composé de deux datacenters reliés par fibre et totalisant 13 000 m<sup>2</sup>, et Pantin, un nouveau site où nous venons d'ouvrir 4 000 m<sup>2</sup>. Quand cette dernière implantation (en photo ci-contre) fonctionnera à plein, elle proposera 16 000 m<sup>2</sup>. Ce qui en fera le plus grand datacenter de la région parisienne, pour lequel Equinix a investi 165 millions d'euros. Parmi les autres critères, on trouve évidemment la proximité des têtes de réseau d'EDF, afin de disposer d'une puissance électrique suffisante, ou celle de la fibre, pour disposer d'un grand nombre d'opérateurs raccordés au datacenter. En région parisienne, cela signifie qu'il faut rester proche du périphérique. Enfin, le site ne doit évidemment pas être situé en zone inondable.

**Quand Orange choisit Val-de-Rueil (Haute-Normandie) et non Paris pour implanter son datacenter géant, ce serait donc une erreur selon vous...**

Non, ou plutôt une demi-erreur. D'abord, on parle là d'un opérateur qui maîtrise sa connectivité. Ensuite, avec cet équipement, OBS (Orange Business Services) souhaite avant tout vendre des services managés, pour des clients à valeur ajoutée. Par contre, cet équipement n'est pas adapté à l'hébergement pur. Pour ce faire, Orange a d'ailleurs recours à Equinix.

**Hébergement rime donc avec proximité. Mais est-ce que le Cloud ne va pas remettre en question cette équation ?**

Non. Dans le Cloud, c'est exactement la même chose. Car les entreprises qui adoptent ce type de services ont besoin de temps de réponse compatibles avec leurs applications. Selon nos projections, dès 2015, on assistera aux premiers engorgements sur le réseau en raison du Cloud. Les opérateurs ne seront pas à même de suivre le rythme de croissance des données qu'implique ce nouveau mode de fonctionnement. Pour des questions tant technologiques que de capacités

d'investissement.

Résoudre ce problème passe par davantage de proximité. Ce qui signifie que les grands opérateurs du Cloud, les Microsoft, AWS ou Google, vont devoir étendre la proportion d'entreprises couvertes avec des temps de réponse satisfaisants via des datacenters bien positionnés et bien connectés au niveau télécoms. De leur côté, les entreprises utilisatrices vont avoir de plus en plus tendance à héberger leurs infrastructures chez des prestataires spécialisés pour se rapprocher des services Cloud qui composent une partie de leur IT. Le Cloud est un facteur d'attraction des entreprises pour les prestataires comme nous. Aujourd'hui, hors finance (15 % du CA à lui seul, NDLR), les entreprises utilisatrices représentent déjà légèrement plus que les prestataires venant de l'IT ou du Cloud. C'est une première pour Equinix en France.

### **Mais les prestataires de Cloud ne vont-ils pas avoir tendance à ouvrir leurs propres datacenters plutôt que de louer des salles à des prestataires comme vous ?**

Ces grands prestataires de Cloud ont certes besoin de créer leur propre réseau de datacenters pour héberger ce qu'on appelle le Core Node, les technologies au cœur de leur activité. Mais elles ont aussi besoin de se rapprocher de leurs clients en créant des points de présence pour livrer leurs services dans de bonnes conditions. Amazon est ainsi un très gros client d'Equinix en France. Salesforce vient également d'annoncer son intention de s'implanter à court terme en France et en Allemagne pour rassurer sa clientèle locale. La décision de louer une salle ou de construire son propre datacenter est avant tout une question de volume. Mais, aujourd'hui, en raison de la taille du marché et de la densification des architectures (avec une croissance des kW par m<sup>2</sup>), un gros point de présence d'un acteur du Cloud occupe 200 ou 250 m<sup>2</sup> contre pas loin de 2 000 pour les grandes banques.

### **Tout serait donc question de temps de réponse. La question de la confidentialité des données, notamment suite aux révélations d'Edward Snowden sur la NSA, ne pèse-t-elle rien ?**

Si bien sûr. Car cela pousse les entreprises à exiger des prestataires une localisation des données dans le pays où est situé leur siège. Les prestataires américains ont compris qu'ils avaient besoin de localiser leurs services. Si les Google, Salesforce, AWS construisent assez rarement des salles hors des Etats-Unis, cette question de la confidentialité de l'information peut les pousser à créer des Core Node sur d'autres continents.

### **Aujourd'hui, dans le cadre du conseil des ministres franco-européen, Angela Merkel [a soumis à François Hollande](#) l'idée d'un réseau européen pour diminuer la dépendance technologique de l'Union aux Etats-Unis. Qu'en pensez-vous ?**

D'abord, que L'Allemagne plus la France sont capables de peser, y compris face aux Etats-Unis. Si ces derniers ont une énorme avance dans la high-tech, nos deux pays possèdent tous deux des leaders mondiaux, plutôt côté industriel pour l'Allemagne, tandis que la France se distingue dans les services ou le luxe. Quand ces entreprises vont pleinement basculer dans le numérique – car ce n'est pas encore le cas – les prestataires américains vont devoir foncer vers l'Europe.

---

**Voir aussi**

[Silicon.fr étend son site dédié à l'emploi IT](#)

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)